

De l'orientation au participe présent



L'approche orientante est contenue elle-même dans le paradigme évolutif. Elle sera dans une certaine mesure ce que les intervenants de divers milieux en feront, compte tenu de leurs visions respectives et des objectifs qu'ils tendent à poursuivre localement. Pour des raisons pratiques, il s'avère cependant nécessaire d'en fournir une définition qui puisse encadrer ce concept ouvert.



L'idée d'une école orientante émerge du besoin d'assurer et de soutenir le plus efficacement possible la réussite éducative des élèves en donnant un sens accru aux apprentissages par les liens à faire avec le monde du travail et avec leur propre démarche d'orientation. Le lien avec le monde du travail démontre la valeur d'utilité que comporte tout apprentissage. Le lien avec la démarche d'orientation fournit, pour sa part, la raison personnelle et

privée d'apprendre. L'élève, c'est le postulat qui s'en dégage, serait davantage motivé à réussir s'il savait mieux apprécier la portée future de sa formation actuelle. Au cours de ses études, l'élève aura l'occasion de saisir les rapports significatifs entre la matière enseignée et ce qui se passe au travail. Les enseignants deviendront pour ainsi dire « orientants » en appliquant dans leurs disciplines propres le principe de l'infusion.



Le principe de l'infusion

Le principe de l'infusion demande à l'enseignant d'intégrer au contenu de son cours des références à la carrière et au monde du travail. Cela représente une valeur ajoutée. De fait, lorsqu'une notion est ainsi placée dans le contexte d'une pratique professionnelle, c'est davantage la notion qui se trouve maîtrisée que la connaissance du métier. Celui-ci pourra faire l'objet d'une véritable exploration pour ceux et celles qui se sentiront particulièrement concernés. Bref, l'infusion, en ce sens, s'avère tout autant, sinon davantage, un principe pédagogique qu'un principe vocationnel.* Toujours est-il que les mises en contextes, sous l'effet multiplicateur sans être répétitives ou machinales, installent un lied, impriment un mouvement vers le futur.

** Lire à ce sujet Louise East, c.o., Ph. D. et Marcelle Gingras, c.o., Ph. D. « Rapport d'évaluation du programme d'éducation au travail », p. 80-87, dans **Pour une approche orientante de l'école québécoise**, Québec, Septembre éditeur, 2001.*

L'intégration du vocationnel et du scolaire pourrait être l'occasion de redonner du service à l'orientation scolaire jusqu'à maintenant trop négligée. Ainsi, l'élève, au lieu de partir de ses intérêts professionnels pour choisir une formation conséquente, pourrait envisager son choix de carrière à partir, d'abord, de son expérience de l'école, à partir des satisfactions vécues et des objectifs atteints dans le contexte des apprentissages. La démarche d'orientation scolaire cumulerait les indices d'avenir contenus dans le vécu des disciplines pour aboutir ensuite à la formation et à la vie professionnelle qui en

découlent. Dans ce cas, les indices à découvrir se trouveraient dans le présent de l'élève; ils seraient plus évidents, plus faciles à évaluer, y compris le jugement sur l'effort et sur le mérite des résultats obtenus.

La teneur vocationnelle que contiennent les disciplines met les élèves dans un état d'ouverture aux possibilités de carrière et crée une habitude de raisonnement où l'expérience scolaire conduit à l'expérience professionnelle, ce qui est nouveau puisque la plupart du temps l'une et l'autre sont en rupture et pensées à des moments différents. Ainsi, le principe de l'infusion apporte au domaine de l'orientation sa valeur ajoutée, celle d'une réflexion vocationnelle qui, sous l'effet cumulé des références au travail, évolue avec le cheminement scolaire lui-même.



Le principe de la collaboration

L'approche orientante, en s'intégrant au projet éducatif de l'école, se doit d'être associée à l'ensemble des partenaires de l'éducation. On ne peut avancer le principe d'infuser les matières scolaires par tout ce qui compose la vie professionnelle en faisant abstraction des enseignants. Ils sont bien sûr les premiers et essentiels collaborateurs. Ils devront également collaborer entre eux pour mettre en place les conditions nécessaires à l'infusion. Certains voudront se rencontrer pour monter des projets multidisciplinaires. Les conseillers d'orientation et les spécialistes de l'information scolaire et professionnelle feront en sorte que les objets vocationnels viennent s'arrimer aux compétences disciplinaires. Bref, l'école orientante est concertante.

Le principe de collaboration s'adresse aussi aux parents qui ne savent trop comment agir mais qui ne demandent pas mieux que

d'apporter leur aide. Ils pourront, en tant que personnes-ressources, témoigner de leur expérience de travail auprès des élèves en général en acceptant de prendre la parole en classe ou à l'occasion de séances d'information organisées par l'établissement scolaire. En tant que parents, ils peuvent être une source de soutien et de motivation pour leurs enfants, ne serait-ce que de comparer leurs représentations du travail avec celles de la nouvelle génération ou de s'entretenir des raisons qu'on avait autrefois et qu'on a aujourd'hui de travailler. Parents et jeunes peuvent partager l'idée de l'avenir et ce qui est souhaité idéalement par les uns et les autres.

Le principe de collaboration est également requis entre l'école et la communauté, particulièrement l'instance économique désignée par les représentants du monde du travail et par les organismes intermédiaires comme les chambres de commerce, les syndicats et les associations professionnelles.

Le concept orientant oblige l'école à solliciter des partenariats pour de multiples raisons. La réalité du travail loge dans les commerces, les entreprises, les organismes publics et parapublics de tout ordre. Le concept orientant doit donner accès à de l'information vivante, à de l'observation en direct. Les visites d'entreprises, les stages, l'alternance travail-études, les journées carrières, les portes ouvertes sont autant d'événements, autant d'alliances à établir. Les entreprises et les écoles, loin de s'opposer, sont appelées à vivre en partenariat puisque la formation continue qui suit la formation initiale risque fort, dans les prochaines décennies, de se réaliser en milieu de travail. Bref, les unes et les autres peuvent être envisagées comme des ressources éducatives.

Le principe de la collaboration fait de tous ces milieux en dehors de l'école des milieux fréquentables et accessibles qui élargissent le sentiment d'appartenance et qui favorisent chez les jeunes leur éventuel processus d'insertion.

Le principe de la mobilisation



Quoique les principes de l'infusion et de la collaboration soient nécessaires, ils ne sont pas suffisants pour soutenir une approche orientante. On aura beau proposer des liens entre les matières enseignées et les professions, entre la vie de l'école et la vie de travail, on aura beau offrir des événements, des expositions, des visites d'entreprises, des témoignages de travailleurs, si l'élève n'est pas intéressé à sa propre orientation, s'il n'est pas motivé à faire des choix, ni même à participer aux activités d'exploration, l'approche orientante sera sans effet.

Nous soulevons ici une question fondamentale. Que faut-il pour qu'un jeune s'intéresse à son avenir et s'implique dans une démarche personnelle? Qu'est-ce donc qui va le faire passer en mode identitaire et responsable?

Le processus d'orientation, beaucoup d'études le confirment, suppose dans son commencement une attitude motivée.

Pour les fins de notre propos, nous appelons le principe de mobilisation la manière d'intervenir auprès de l'élève qui sera susceptible d'éveiller chez lui le désir de réussir et de s'orienter. Comment faire en sorte qu'il se mobilise par et pour lui-même en rapport avec son devenir?

Que faut-il pour qu'un jeune s'intéresse à son avenir et s'implique dans une démarche personnelle?

Ce principe vise donc à susciter la motivation pour sa propre démarche d'orientation. Si le vocationnel peut être interprété étymologiquement comme relatif à un appel, d'où vient-il? Sous quelles conditions advient-il? Que faut-il avant pour que le processus d'éveil émerge? Nous cherchons donc à comprendre ce qui fait naître l'attitude motivée.

L'attitude motivée

L'attitude motivée serait une tendance générale des personnes à fonctionner par projets dans leur existence, c'est-à-dire à construire puis à réaliser des projets.* Cette tendance est décrite comme un ensemble de trois composantes : le pouvoir personnel, le besoin de réussite, et la perspective temporelle. La connaissance des trois composantes permet de comprendre comment l'absence de chacune d'elles entraîne une difficulté d'orientation quasi insurmontable et comment leur présence commune place le sujet dans un état intentionnel et motivé. Bref, avec cette nouvelle perspective, nous serons en mesure d'apprécier la pertinence d'un principe de mobilisation.

* Lire à ce sujet Yann Forner, « L'attitude motivée chez les lycéens de classe terminale : modèle, structure et variabilité », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 1987, vol. 16, n° 2, p. 131-150.

1. Le pouvoir personnel

Pour qu'il y ait désir de s'orienter, il faut minimalement la croyance que l'on peut agir sur son environnement et qu'on peut exercer une certaine influence sur la situation actuelle et future. La personne qui perçoit ce qui lui arrive comme résultant de la chance, du hasard, de la fatalité, comme dépendant de la puissance d'autrui ou carrément imprévisible, n'aura aucune disposition à s'orienter

et à vouloir réussir, sa croyance la portant au contraire à la passivité et à la résignation. La motivation à réussir sa vie scolaire et sa vie professionnelle prend appui sur la perception que l'on est responsable du résultat ou du rendement obtenu par les actions que l'on a posées et les efforts que l'on a consentis.

Pour qu'une activité soit motivée, il faut que l'élève :

- pense pouvoir agir sur des situations en bonne partie prévisibles;
- reconnaisse qu'il peut exercer une action efficace, du moins jusqu'à un certain point;
- s'estime capable d'atteindre les buts fixés en bonne partie par ses habiletés et ses aptitudes.

Chaque fois, par conséquent, que l'élève est placé en situation de choisir et d'agir, chaque fois qu'il est mis en situation de résoudre des problèmes ou d'exprimer une opinion, d'exercer son jugement critique et de faire valoir ses acquis et ses apprentissages, il fait l'expérience du pouvoir personnel. Son statut de sujet responsable qui répond de lui dans l'action, du résultat qui s'inscrit, devient une personne candidate à la réussite puisqu'il peut s'attribuer le mérite et vouloir obtenir un meilleur rendement ou une plus grande satisfaction.

2. Le besoin de réussite

La croyance en un pouvoir personnel dispose l'individu à se donner des buts, à relever des défis. Il est dès lors mobilisé par un désir d'accomplissement. Le besoin de réussite peut être défini comme une aspiration à atteindre des buts conformes à des normes d'excellence. La norme en question ne correspond pas d'emblée à un état parfait mais plutôt à un niveau de difficulté qui donne l'impression d'avancer et de maîtriser d'avantage les ressources qui sont ainsi requises.

Les gens qui ont besoin de réussite :

- *se donnent des buts qui présentent au moins un minimum de défi;*
- *se comportent d'une manière qui se veut appropriée à l'atteinte des buts;*
- *persistent suffisamment pour surmonter les obstacles.*

Le besoin de réussite engage des conduites et des efforts bien réels contrairement au simple souhait de ressembler à quelqu'un et de vouloir être une personne riche et célèbre. Pouvoir personnel et besoin de réussite entretiennent ainsi un sentiment d'efficacité, d'estime de soi et une volonté d'autoformation.

Chaque fois qu'une activité orientante peut se conclure par un objectif à poursuivre, par une finalité à mettre en pratique, par une action à poser en fonction d'un état voulu, alors justement elle est orientante parce qu'elle met l'élève en projet et cela vaut pour la réussite en classe et au travail.

3. L'idée du futur

L'action motivée, enfin, s'inscrit dans le temps. Entre la situation actuelle et l'état souhaité s'intercalent un agir et du temps pour agir. L'élève découvre alors que l'avenir est une référence à considérer dans les choix actuels. Ce qui est bon pour soi dans le moment présent n'est pas nécessairement ce qui est bon pour le futur. Cela pourra peser de tout son poids dans des décisions à prendre. Il pourra accorder une plus grande importance au possible à venir qu'au réel présent. Il accepte donc de penser à long terme au profit d'un plus grand bénéfice, ce qui mène à un avenir davantage choisi plutôt que seulement subi.

Ainsi, chaque fois que l'élève doit mesurer ce qui le sépare de la profession rêvée, chaque fois qu'il doit s'interroger sur le cheminement scolaire à parcourir, il apprivoise l'idée

du futur et de son rapport avec la gestion de son temps actuel. La connaissance du système scolaire et de ses parcours possibles, les préalables à certaines formations, les apprentissages stratégiques et instrumentaux pour se rendre où l'on veut aller, la considération de la durée des études et de l'obtention d'un diplôme constituent autant d'occasions de considérer la dimension temporelle. Et chaque occasion qu'on a de se raconter soi-même, d'engager une narration sur ce qu'on a vécu, remet le temps à sa place et son identité à l'heure. Ainsi, l'ordonnement du passé, du présent et du futur n'est pas une habileté donnée mais plutôt une compétence acquise par l'exercice de l'anticipation et de l'étalement devant soi du proche et du lointain, par le discernement de ce qui est prévisible et contrôlable et de ce qui ne l'est pas.

Pouvoir personnel, besoin de réussite et perspective temporelle composent l'attitude motivée tout près d'être elle-même la force du moi, l'autonomie tant recherchée en éducation, celle qui donne à l'individu le statut de sujet qui apprend et s'adapte, qui choisit et agit.

L'école, en mettant au centre de sa mission la réussite de tous les élèves, ne peut tous les qualifier sans en même temps leur fournir l'opportunité de construire et de réaliser des projets en rapport avec leur formation et leur identité. L'attitude motivée ne serait-elle pas la pierre angulaire de la réforme en éducation? Pourquoi, en effet, tant investir dans l'exercice et la maîtrise des compétences transversales et tant espérer de la pédagogie participative si ce n'est justement pour favoriser chez le plus grand nombre l'état d'être dans la dynamique du projet quant à sa formation et quant à son développement de carrière? D'où l'indispensable principe de la mobilisation qui donne le désir d'apprendre et le goût de l'avenir.

L'approche orientante : sa méthodologie



Comme il a été dit précédemment, nous appréhendons le monde à travers le paradigme de l'actualité et du devenir. Nous n'avons cessé de nous informer du réel, de ce qui est en train de se passer. Nous sommes loin, en ce sens, du savoir abstrait et durable.

La nouvelle génération veut connaître à travers l'action. Elle veut faire l'expérience de ce que l'on doit savoir. Elle veut en voir les manifestations, voire les cas d'exception. Elle s'intéresse à ce qui varie, à la diversité elle-même. Bref, connaître, à l'heure actuelle, signifie, quel qu'en soit l'objet, en avoir l'expérience, l'avoir expérimenté de multiples façons en diverses circonstances. Encore il y a une décennie, le processus d'orientation était essentiellement de nature idéative. Cela consistait à réfléchir sur soi et sur des représentations professionnelles qu'on avait pour ainsi dire construites à même la documentation consultée. La connaissance de soi, pour sa part, procédait d'un questionnement introspectif sur la pertinence de certains traits, attributs, intérêts, aptitudes devant composer son identité. Dans un cas comme dans l'autre, on avait raison de s'inquiéter du degré de confiance qu'on pouvait accorder à ces spéculations. La question d'orientation n'a jamais été facile mais, à la différence d'autrefois, les personnes concernées, en l'occurrence les élèves, ressentent le besoin d'une plus grande certitude et demandent à voir.

L'orientation idéative devient donc orientation effective et parce qu'elle sera agie plutôt que pensée, elle sera expérimentale, approximative, jamais achevée et définitive.* La démarche d'orientation sera elle-même une sorte de *work in progress* qu'on pourrait

traduire par l'élaboration d'un projet ouvert.** Disons, en bref, que toute connaissance, toute compétence, tout apprentissage devra se révéler dans une situation bien réelle, sentie, expérimentée. L'époque actuelle exige que la connaissance passe par des contextes observables et variables plutôt que par une définition formelle, unique. C'est ce qu'on appelle « l'apprentissage significatif ».

** À mon avis, tout ce qui est dit ici de l'orientation s'applique mot à mot à ce qu'est l'éducation telle que proposée dans la réforme actuelle.*

*** D'une vision du monde, d'un pouvoir d'action et d'une structuration de l'identité comme il est dit des trois visées en éducation du **Programme de formation de l'école québécoise**.*

*L'époque actuelle exige
que la connaissance passe
par des contextes
observables et variables
plutôt que par une définition
formelle, unique.
C'est ce qu'on appelle
« l'apprentissage significatif ».*

Le mot clé de l'approche orientante, qui devient en même temps sa méthodologie, est celui des contextes. Par le principe de l'infusion, les enseignants, dans leurs disciplines respectives, multiplient les contextes. Cela fait voir la matière autrement et cela ouvre des perspectives vocationnelles inattendues qui motivent à l'exploration.

L'exploration sera-t-elle seulement idéative? Non, puisqu'on pourra recevoir des parents

et des travailleurs qui viendront témoigner de leurs expériences. La connaissance sera bien expérimentale grâce au principe de la collaboration. Des partenaires socio-économiques feront des portes ouvertes, offriront des visites, des stages. Les acteurs de l'école et hors de l'école ont mission de mettre en place des contextes et de scénariser des activités orientantes. Le principe pédagogique sous-jacent se traduit à peu près ainsi : comme les élèves sont différents dans leurs valeurs, leurs besoins, leurs attentes, mettons en place des contextes suffisamment larges et nombreux pour que la plupart y trouvent leur intérêt et obtiennent une information sur mesure.

Si le contexte se prête par ailleurs à des actions et à des interactions, alors, l'élève risque d'apprendre sur lui-même et sur sa manière de s'adapter et de se mobiliser dans un contexte donné, qu'il s'agisse d'un projet à réaliser ou d'un événement auquel il participe.



L'approche orientante : ses finalités

Les principes directeurs évoqués jusqu'à maintenant ainsi que la méthodologie des contextes constituent des moyens en vue d'atteindre une certaine finalité. Étrangement, elle n'apparaît pas explicitement formulée dans les documents portant sur l'approche orientante. Il se peut qu'elle soit multiple, interprétable de plusieurs manières selon les contextes où elle s'exerce.

Certains disent que l'approche orientante prépare les élèves à l'esprit de la nouvelle économie et à celui de la mondialisation. L'ouverture au monde du travail devrait être telle que l'on envisage des déplacements et

des adaptations en rapport avec un marché de l'emploi qui demande mobilité, flexibilité, polyvalence et formation continue.

Des dirigeants d'entreprise ont poussé l'enthousiasme jusqu'à brosser le portrait de ce que devrait être l'étudiant « finissant » des prochaines années. Il serait très scolarisé, bilingue, mieux trilingue, serait familier avec les diverses ethnies et cultures, aurait la maîtrise des langages informatiques, saurait travailler en équipe, s'intégrer à la culture de l'entreprise, aurait le sens du service à la clientèle et communiquerait facilement.

Ce que l'on appelle le profil d'employabilité jouit d'une grande popularité sur les campus universitaires et auprès des décideurs du monde de l'éducation.

Cela se passait à la fin des années 90 au moment où sévissait encore un chômage chronique. Certains en étaient venus à douter que l'on puisse se trouver du travail, même avec une maîtrise. Le diplôme avait subi, en général, une

dévaluation et les qualifications étaient en quelque sorte sous-utilisées. Les entreprises avaient beau jeu à l'époque de faire valoir leurs règles et exigences. Depuis, le marché a beaucoup changé. D'abord, l'économie du savoir n'appelle plus tout le monde à passer dans le camp de la haute technologie. Primo, la débâcle boursière a rendu le secteur de l'information et des télécommunications moins dominant. Secundo, le vieillissement de la population active impose un taux de remplacement qui compte pour au moins la moitié des emplois créés. Tertio, la nouvelle génération, avec son déficit démographique, ne pourra pourvoir tous les postes offerts. Les jeunes auront donc le choix dans tous les secteurs d'emploi ou presque. Ils sont structurellement favorisés et n'ont pas à être préparés spécialement pour la

nouvelle économie et pour la mondialisation des marchés. Certes, il faudra des gens formés en sciences et technologies, mais il est devenu nécessaire en même temps de valoriser la formation professionnelle ainsi que les métiers semi-spécialisés.

Certains disent que l'approche orientante devrait le plus rapidement possible permettre aux élèves d'avoir en tête une profession rêvée, car c'est le projet de carrière qui motive finalement l'élève à réussir ses études. Ce raisonnement paraît fort logique mais il ne passe pas l'épreuve de l'analyse. Plus on est jeune, moins il est possible d'être relié à un but lointain. Il y a une sorte d'incompatibilité entre l'objectif de détenir un projet et celui de le concevoir le plus précocement possible d'autant que cela met en cause la formation de l'identité.

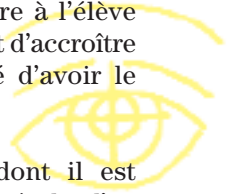
Ceux et celles qui souscrivent à cette finalité n'y croient pas vraiment car ils se servent en réalité de la profession rêvée comme d'un exercice à renouveler d'année en année. Elle s'avère prétexte à l'exploration et au jeu de rôles, prétexte à l'expérimentation et à des objectifs de formation. Finalement, de fois en fois, l'élève ajuste ses aspirations et s'évalue. En ce sens, la finalité se révèle *une démarche pour le présent*.

Aussi bien abattre les cartes. La vraie finalité ne serait-elle pas d'aménager une orientation qui se fait au fur et à mesure de l'expérience et du cheminement scolaires? N'est-elle pas la mise en place des meilleures conditions de

réussite y comprenant l'attitude motivée et l'expérimentation par l'élève des compétences scolaires et vocationnelles dont il est capable?

Si l'orientation n'était que l'affaire d'un choix de carrière, il n'y aurait pas de raison d'en saisir l'élève depuis le primaire jusqu'à la fin du secondaire. Une fois replacée dans la perspective de la réussite scolaire et professionnelle, elle apparaît comme la manière

de faire évoluer une situation personnelle et vocationnelle vers des conditions plus favorables, la finalité étant de permettre à l'élève d'avancer et d'accroître sa capacité d'avoir le choix.



Le choix dont il est question ici résulte d'un pouvoir qu'on a et surtout que l'on fortifie. Il est donc possible, de ce point de vue, de justifier une fonction orientante tout au long du programme scolaire. Elle est fortement comparable à ce que les enseignants souhaitent pour leurs élèves. Elle

exprime également l'idée très essentielle de la réforme en s'intéressant à l'émergence des potentialités et à l'appropriation des compétences transversales. Car elles sont en réalité des compétences contextuelles par lesquelles le sujet pense par lui-même, s'affirme, communique, négocie, coopère, traite l'information, utilise les ressources du milieu, agit stratégiquement en vue de résoudre des problèmes et d'intervenir efficacement. Bref, ce sont des compétences qui assurent justement le dynamisme de son développement professionnel en rapport avec ce que seront les divers milieux de travail.

Les réussites scolaire et professionnelle réfèrent toutes les deux aux compétences transversales qui permettent à l'individu de se construire comme personne et de composer avantageusement avec l'environnement, d'y contribuer et d'en tirer le meilleur parti possible.

Les réussites scolaire et professionnelle réfèrent toutes les deux aux compétences transversales qui permettent à l'individu de se construire comme personne et de composer avantageusement avec l'environnement, d'y contribuer et d'en tirer le meilleur parti possible.

Si l'on voit l'approche orientante comme celle qui cherche à installer une meilleure conjoncture* individuelle par l'expérience de divers contextes d'exploration et d'apprentissage, par l'acquisition de compétences adaptatives, par une meilleure lecture des interactions avec l'environnement (qu'il soit familial, culturel, social, économique), par une plus grande motivation à réussir, à se donner du pouvoir et de l'avenir, alors l'école orientante réunit deux objectifs séparés jusqu'à maintenant, à savoir la satisfaction d'un bon choix de carrière pour soi et le gain qui peut être fait collectivement quant à la promotion sociale de ceux qui seraient moins avantagés.

** Conjoncture, selon Le Petit Robert : situation qui résulte d'une rencontre de circonstances et qui est considérée comme le point de départ d'une solution, d'une action.*

Si l'approche orientante devait se réduire à être un rappel constant qu'il faudra faire un choix de carrière en trouvant l'équation entre son profil personnel et quelques professions, alors elle risquerait de passer à côté de l'occasion unique qui lui est offerte d'innover vraiment. Contrairement à l'opinion courante, il n'est pas sûr que le choix de carrière ait la vertu mobilisatrice qu'on lui suppose. Il ne garantit pas que l'individu va y puiser la motivation nécessaire pour réussir et consentir des efforts à moins d'être déjà inscrit ou tout près de l'être dans une formation spécialisée. Le choix professionnel n'est pas nécessairement la cause de la motivation, il en est davantage la résultante. C'est plutôt

l'attitude motivée et le désir d'améliorer sa conjoncture vocationnelle qui inspire la démarche d'orientation, l'approche orientante étant de l'orientation au participe présent.

En résumé, l'approche orientante ferait en sorte que les jeunes soient sollicités à se donner des buts et des défis davantage à court terme dans des contextes scolaires et en dehors de l'école. Il s'agit pour eux d'une orientation agissante qui les met en rapport avec des situations bien réelles qu'ils peuvent explorer et, mieux encore, qu'ils peuvent expérimenter. Il en ressort une connaissance de soi et une meilleure compréhension des exigences et des compétences liées à la réussite scolaire et professionnelle. C'est du moins ce qu'il est raisonnable d'attendre d'une approche orientante qui s'exerce au primaire et au début du secondaire. Certes, par la suite, s'imposera pour la plupart, surtout au deuxième cycle du secondaire, la nécessité d'évaluer son « actif vocationnel » et d'en tirer des conséquences quant au choix de carrière et au projet de formation professionnelle.